



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

La présente demande porte sur la création d'aires d'exposition de véhicules d'occasion et d'aires de stockage de véhicules totalisant plus de 50 unités.

Ces stockages de véhicules sont des espaces annexes indissociables du projet de construction d'ateliers pour véhicules utilitaires et poids lourds auxquels est adjoint un espace de stockage intérieur et de livraison de véhicules neufs.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCI LAVIGNY

Raison sociale

N° SIRET

9 1 8 3 4 6 3 8 8 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DE WILLERMIN

Prénom(s)

Henri

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. b)	Parc d'exposition d'utilitaires d'occasion : 67 véhicules Places de stockage d'utilitaires et poids lourds pour l'atelier mécanique : 23 véhicules

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les éléments du projets pour lesquels le projet est concerné par une demande d'examen au cas par cas sont :
- d'une part des aires d'exposition pour la vente de véhicules d'occasion : 67 véhicules,
- d'autre part des aires pour entreposer les véhicules en attente ou ayant terminé leur entretien : 23 véhicules.

Ils font parti d'un projet global d'ateliers mécaniques utilitaires et poids lourds. Un édifice comportant deux ateliers et un hall de stockage et de livraison de véhicules sera construit sur ce même terrain.

Le site comprend également une aire de lavage pour les véhicules utilitaires et 17 places de stationnement à destination du public et du personnel.

Ce projet fait l'objet d'une demande de Permis de construire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de développer l'activité du groupe De Willermin en s'implantant à Saint-Rambert d'Albon avec des ateliers mécaniques utilitaires et poids lourds dans une zone à destination d'activités économiques en développement et comptant déjà plusieurs centres logistiques.

La dynamique d'évolution de cette zone est actée par a mairie de Saint-Rambert d'Albon qui prévoit l'élargissement et l'aménagement de la Route de Fouillouses, notamment, au droit des parcelles assiette du projet.

De plus, le projet de ZAC "AXE 7", dont le terrain ne fait pas parti, est en cours et a fait l'objet d'un avis par la Mission régionale d'autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes le 16 juillet 2024. Le terrain objet de la présente demande est enclavé entre les voiries et les terrains de cette future ZAC.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Lors des travaux les terrassements nécessaires à la réalisation des plateformes du bâtiment, des voiries et espaces d'exposition, stockage et stationnement vont être réalisés sur le terrain. La conception du projet prend en compte la faible déclivité du terrain pour implanter le bâtiment et l'ensemble des enrobés en minimisant les terrassements, la contrainte principale étant le futur raccordement à une servitude de passage longeant le terrain à l'Est en mitoyenneté de la parcelle voisine déjà urbanisée. Des terrassements plus importants seront effectués pour la réalisation des dispositifs d'infiltration.

Une fois les terrassements effectués, les fondations du bâtiment seront réalisées. Sa structure métallique sera préfabriquée et assemblée sur place, la pose des réseaux sous dallages, des bardages, vitrages et de la couverture avant le coulage des dalles et planchers. Une fois le clos couvert terminé, les travaux de second oeuvre seront réalisés à l'intérieur du bâtiment.

Viendra ensuite la réalisation des enrobés et des divers aménagements extérieurs : clôtures, barrières, aire de lavage, marquages au sol, espaces verts...

Les travaux commenceront au plus tôt, c'est à dire après le délais légal de recours des tiers, soit 3 mois après l'obtention du Permis de Construire.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité sera semblable à d'autres établissements de ce type :

L'activité de vente de véhicules attirera quelques clients qui stationneront sur place avant de repartir. L'activité de réparation poids lourds et utilitaires générera également un nouveau trafic de quelques véhicules par jour. Il est fort probable qu'une partie des véhicules des entrepôts logistiques effectuent leur entretien dans ce nouvel atelier, au plus proche de leur entrepôt. Indépendamment des aires de stockage de véhicules, le développement de la zone y augmentera le trafic présent.

Ces types d'activités ne génèrent pas d'effluents polluants libérés directement en milieu naturel à l'exception des gaz d'échappements des véhicules circulant.

- Les eaux de lavage de l'atelier et du lavage automobile seront traités par un séparateur hydrocarbures avant d'être rejeté avec les eaux usées dans le réseau EU public.
- Les EP récoltées sur les enrobés seront également traités par un séparateur hydrocarbures avant de passer dans les dispositifs de rétention ou infiltration prévu.
- Les produits et déchets polluants et/ou dangereux seront triés et collectés par une entreprise spécialisée.

Le démantèlement n'est pas prévu à ce jour, si l'activité présente sur site devait évoluer, la construction pourra être démolie. Le bâtiment ayant une surface de plus de 1000m², il sera soumis au diagnostic PEMD dont l'objectif final est d'éviter le statut de déchets au matériaux afin de permettre leur réemploi. Bien qu'il soit improbable que le terrain revienne à l'état naturel et qu'en l'état de la législation de futurs projets n'exploitent pas les surfaces d'enrobés existantes, l'enrobé pourra être gratté en cas de projet ayant des besoins différents.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de permis de construire est en cours d'instruction. Elle porte le numéro PC 026 325 24 00031 et la présente demande d'étude au cas par cas est une demande de pièce complémentaire.

Un projet similaire sur le même terrain avait été déposé sous le numéro PC 026 325 23 00053, après un mois d'instruction (même programme mais moins de véhicules d'expositions et plus de véhicules utilitaires). Il avait été abandonné avec pour cause une erreur dans la procédure de PC valant division parcellaire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain assiette du projet	9 945 m ²
Surface des aires d'exposition	1 476 m ²
Surface des aires de stockage (espaces de manœuvres non comptabilisés car ils sont également des voiries d'accès aux ateliers).	802 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 9 Voie : Route de Fouillouses

Lieu-dit :

Localité : Saint-Rambert d'Albon

Code postal : 2 6 1 4 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 8 2 , 2 7 " E Lat. : 4 5 ° 2 8 , 2 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Saint-Rambert d'Albon, modification 5 du 15/03/2023, zone Ula

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à plus de 950 m des ZNIEFF n°820030056 et n°820000351 Ces ZNIEFF portent sur des milieux aquatiques.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc naturel régional : non Parc national : non Parc naturel marin : non Réserve naturelle : non Zone de conservation halieutique : renseignement non trouvé sur le site du ministère de l'environnement. Le projet n'est pas en contact avec la mer ou un cours d'eau.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une très faible portion du terrain : l'avant des parcelles H 2333, H2334, H2262 et H2309 se situe dans la zone de bruit de l'A7, voie routière concernée par le PPBE de la Drôme. La partie du terrain concernée ne comporte que les zones d'expositions VO. Le projet est hors de l'emprise du PEB de l'aérodrome de Saint Rambert d'Albon.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRNP inondation, le projet est hors de la zone concerné par le risque.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FR8212012 Île de la Platière FR8201749 Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière Tous deux principalement constitués de milieux aquatiques et forêts. Ces milieux sont donc différents du terrain assiette du projet, ils sont situés à plus d'1 km et de l'autre côté de l'autoroute.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est le DOMAINE DE MOLY-SABATA à environ 5km.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire de lavage de véhicules disposera très probablement raccordée au réseau de gestion des EP afin de collecter et utiliser cette eau plutôt que de l'eau potable. Après plusieurs cycles de lavages l'eau sera ensuite traitée par un séparateur hydrocarbures et rejetée dans le réseau EU. A cette exception il n'y a pas de prélèvement d'eau. Les aires d'exposition et stockage ainsi que les ateliers n'engendrent aucun prélèvement.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera en grande partie imperméabilisé, les eaux seront collectés par un bassin d'infiltration. L'eau ne sera donc plus infiltrée uniformément sur le terrain mais autour du bassin d'infiltration. Un BE hydraulique doit dimensionner l'ouvrage. Cf. Etude hydraulique en pièce annexe
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est bordé par les réseaux d'eau usées et d'adduction d'eau potable de la commune. On peut supposer que les réseaux sont suffisant ou vont être renforcés compte tenu du développement de la zone. Lors de l'instruction du PC, les concessionnaires en charge de ces réseaux émettront un avis sur le projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mis à part l'urbanisation du terrain qui passera d'un état de friche agricole à terrain urbanisé et imperméabilisé, le projet ne crée pas de rejets ou nuisances particulièrement importantes et nocives. Les diverses sources potentielles de pollutions seront traitées. (tri et collecte des déchets, traitement des eaux hydrocarburées).
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est dans une zone dédiée par le PLU aux activités économiques. Toutefois il s'implante sur d'anciennes parcelles agricoles en friches depuis environ 15 ans. Une partie, environ 1/3 de celles-ci sont utilisées comme stockage par une entreprise de travaux publics. La végétation présente est celle s'étant développée spontanément depuis.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aires d'exposition et de stockage objet de la présente demande ne génère pas de trafic à l'exception des livraisons et manœuvres. des véhicules. La fréquentation du site ne sera pas massive et restera négligeable par rapport à la circulation de l'A7 situé à 300m.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les véhicules circulant sur le site le feront à très basse vitesse. Les activités des ateliers mécaniques ne sont pas sources de bruit particulier. Les nuisances engendrées seront donc négligeables.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en limite de la zone de bruit de l'A7, ce qui ne l'impactera pas. Il subira les nuisances sonores des quelques véhicules circulant sur la route de Fouillouses
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parc de stationnement et les aires de travail seront éclairé afin de répondre au Code du travail et aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur. Il respectera le RLP pour ses enseignes.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rejets liquides, les éventuelles pollutions liées à des fuites de véhicules défectueux et récoltés par l'eau ruisselante seront traités par un séparateur d'hydrocarbures.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aires d'exposition et de stockage objets de la présente demande n'engendrent en elle même aucun déchets. L'activité des ateliers mécaniques en engendre, les déchets ordinaires seront collectés par un prestataire public ou privé tandis que les déchets spécifiques à l'activité de réparation de véhicules seront triés et collectés par un prestataire privé.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles assiettes du projet étaient des terrains agricoles aujourd'hui à l'état de friche, dont une partie est utilisée comme stockage par une entreprise de TP. Seule une végétation arbustive y est présente. Elles vont être urbanisée par le projet. Il semblerait que le terrain ait été utilisé lors de la construction des bâtiments voisins pour y entreposer les excédents de terre liés aux terrassements comme en témoigne la topographie du terrain : plane à grande échelle et très contrariée lorsqu'on s'en rapproche.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet objet de la présente demande se situe dans une zone où se trouvent plusieurs entrepôts logistiques. Compte tenu de leur dimensions, ils ont du faire l'objet de plusieurs études au titre de multiples réglementation.

L'autoroute A7 se situe à 300m du terrain.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

/

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

L'exposition et le stockage de véhicules n'ont en eux même pas réellement d'effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine si ce n'est l'imperméabilisation des sols. Compte tenu du type de véhicules (utilitaires et poids lourds), des revêtements de sols perméables ne seront pas mis en place, cela permet également de traiter dans un séparateur hydrocarbures les EP avant leur infiltration dans le sol.

L'activité des ateliers mécaniques pour véhicules utilitaires et poids lourds génère peu de nuisances, la principale étant la présence de déchets dont certains polluants. Toutefois, ceux-ci sont systématiquement triés sur place et récoltés pour traitement par une entreprise spécialisée. Les autres nuisances ne sont pas particulièrement développées sur ce type d'activité.

L'aire de lavage des véhicules sera équipé d'un dispositif de recyclage des ses eaux de lavages.

Les plantations utilisées pour ce projet seront des essences locales nécessitant peu d'eau. Elles seront non invasives et non allergènes.

Une partie des nuisances provient simplement de l'urbanisation de la parcelle et de l'édification d'une construction.

L'imperméabilisation des sols sera compensée en respectant la réglementation en vigueur. L'étude de gestion des EP se trouve en pièce annexe. Conformément à cette étude, un dispositif d'infiltration des eaux de pluies est prévu pour ce projet.

Une charte de chantier vert sera mise en place.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant : l'exploitation jusqu'à aujourd'hui d'une partie du site (environ 1/3) comme stockage de matériaux par une entreprise de travaux publics ; la dynamique de développement de la zone à qui le PLU attribue une destination d'activités économiques ; les nuisances déjà engendrées sur le site par les activités moyennes au projet et présentes depuis plusieurs années ;
Tenant aussi compte que le terrain en friche aujourd'hui, sans enjeu constaté après une visite de terrain par notre environnementaliste (CV en annexe), est anthropisé, enclavé et en milieu industrialisé ;
Et enfin que les zones protégées présentes aux alentours (ZNIEFF, Natura 2000) concernent des milieux différents de celui du terrain assiette du projet (les sites d'intérêt patrimonial sont des forêts caducifoliées et des landes) ;
Nous estimons donc qu'à l'appui de toutes ces données qu'il n'est pas nécessaire que ce projet d'ateliers mécaniques fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	CV de notre environnementaliste Cédric JUVENELLE, qui participe au projet.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Note annexe apportant des précisions conformément à la demande de complétude reçue le 16 Octobre	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Etude hydraulique réalisée par le bureau d'études AQUEO	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Synthèse des incidences projetées sur l'environnement naturel	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DE WILLERMIN

Prénom Henri

Qualité du signataire Représentant de la SCI LAVIGNY

A Nevers

Fait le 02/10/2024



Signature du (des) demandeur(s)